

EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

MACS s'est engagée dans une démarche de transition énergétique et a été labellisée TEPCV (Territoire pour la Croissance Verte) en février dernier. Son objectif est de diviser par 2 sa consommation d'énergie et de devenir Territoire à Énergie Positive (TEPos) d'ici 2050. La communauté de communes dévoile aujourd'hui le programme des actions retenues pour 2016-2020 dans le cadre de sa feuille de route.

Une démarche partenariale

182 acteurs du territoire se sont mobilisés depuis plus d'un an (élus, entreprises, associations, institutions) autour de différentes thématiques. Leur travail collaboratif a permis d'élaborer le diagnostic énergétique du territoire et de définir les actions prioritaires à mener d'ici 2020.

Trois axes stratégiques

- **La sobriété et l'efficacité énergétique**
L'habitat et le transport représentent à eux deux 70 % des consommations énergétiques du territoire. Ce sont dans ces deux domaines que des efforts importants sont à réaliser en priorité, pour à terme diviser par deux nos besoins énergétiques.
- **L'exemplarité des collectivités**
Elle doit s'appliquer notamment dans la réalisation de travaux d'amélioration énergétique des bâtiments publics pour réduire la facture énergétique des collectivités. MACS a choisi d'allouer une enveloppe de 2 millions d'euros pour aider les communes à financer leurs travaux de rénovation jusqu'à 2020.
- **La production d'énergie renouvelable locale**
Le principe consiste à relocaliser au sein du territoire la production d'énergie en exploitant les potentialités de notre environnement.

Les principales actions

- **Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat** pour accompagner les professionnels et les particuliers à la mise en œuvre de rénovations énergétiques à coût maîtrisé.
- **Promouvoir l'économie circulaire**, en accompagnant les entreprises du territoire, en coopération avec le conseil régional et la CCI des Landes.
- **Poursuivre le développement des mobilités alternatives** via le réseau de bus YÉGO, les liaisons douces, le co-voiturage et la mobilité électrique ou GNV*
- **Favoriser la production locale et partagée d'énergie renouvelable**, en mobilisant le financement participatif aux côtés de l'effort public.

* GNV (Gaz Naturel Véhicule)



Priorité à la rénovation énergétique publique et privée

TEPos, 3 enjeux :

- préserver l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique ;
- maintenir le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises ;
- assurer la création d'emplois non-délocalisables dans le domaine de la rénovation énergétique et de l'énergie renouvelable.



Le 8 juillet dernier, Éric Kerrouche a signé la convention **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)** avec Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

En tant que lauréate, MACS recevra une **subvention a minima de 500 000 €** qui lui permettra d'optimiser le financement de ses prochaines actions.



L'ADEME apporte également son soutien financier à l'animation globale de la feuille de route et à la mise en place de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat.

CONTACT PRESSE

Marion Parailous 06 37 32 94 47

La feuille de route TEPOS est disponible sur cc-macs.org